

Quatrième séance, vendredi 11 mai 2007

Présidence de M. Jacques Morand, président

SOMMAIRE: Communications. – Commissions.
– Rapport N° 9 sur le postulat N° 296.05 Georges Godel/Jacques Morand (axe de liaison Romont-Vaulruz). – Projet de loi N° 6 sur l'élection et la surveillance des juges; deuxième lecture et vote final.
– Projet de loi N° 274 sur la sécurité alimentaire; entrée en matière et première lecture. – Postulat N° 315.06 Yvonne Stempf-Horner/Paul Sansonnens (prestations complémentaires de l'AVS et de l'AI); prise en considération. – Postulat N° 317.06 Christine Bulliard/Markus Bapst (médecins de chevet et soins de base dans les régions rurales); prise en considération.

La séance est ouverte à 8 h 30.

Présence de 95 députés; absents: 15.

Sont absents avec justification: M^{me} et MM. Pascal Andrey, Markus Bapst, Michel Buchmann, Elian Collaud, Claudia Cotting, Pierre Décaillet, Jean-Pierre Dorand, Josef Fasel, Joe Genoud, Bruno Jendly, Pascal Kuenlin, Michel Losey, André Schoenenweid, Olivier Suter et Werner Zürcher.

MM. et M^{me} Isabelle Chassot, Pascal Corminbœuf, Claude Lässer et Beat Vonlanthen, conseillers d'Etat, sont excusés.

Communications

Le Président. 1. Lors de sa séance du 26 avril 2007, le Bureau a défini les calendriers des sessions pour les années 2008 et 2009. Il seront très prochainement disponibles sur le site Internet du Grand Conseil. Une version papier à insérer dans le guide parlementaire que vous avez reçu en début de législature vous sera remise d'ici une semaine par courrier postal.

2. le Bureau du Grand Conseil a procédé à la nomination de 7 commissions ordinaires pour l'examen de 6 projets de lois et d'un rapport (voir ci-dessous). Le délai légal de remise des travaux des commissions étant le mercredi 30 mai, une série de convocation vous seront distribuées ce matin même.

3. Pour terminer, je vous informe que nous allons prendre comme tout premier point, le rapport N° 9 sur le postulat N° 269.05 Georges Godel/Jacques Morand (axe de liaison Romont-Vaulruz) qui n'a pas pu être

traité hier en fin de matinée. Puis nous reprendrons le programme comme prévu dans l'ordre du jour.

Commissions

Commissions parlementaires nommées par le Bureau lors de sa séance du 10 mai 2007

Projet de loi modifiant certaines dispositions relatives à la gestion par prestations

– Objet confié à la Commission des finances et de gestion

Projet de loi relatif à la prise en charge de certains frais scolaires spéciaux

Albert Bachmann, président, Jean Bourgknecht, Claudia Cotting, Christian Ducotterd, Monique Goumaz-Renz, Ursula Krattinger, Christian Marbach, Katharina Thalmann-Bolz et Marie-Thérèse Weber-Gobet.

Projet de loi modifiant la loi sur la chasse et la protection des mammifères, des oiseaux sauvages et de leurs biotopes et ratification de la convention concernant la chasse

Denis Grandjean, président, Bernard Aebischer, Dominique Butty, Dominique Corminbœuf, Antoinette de Weck, Bruno Fasel, Fritz Glauser, Jean-Louis Romanens et Roger Schuway.

Projet de loi sur l'impôt sur les successions et les donations

Romanens Jean-Louis, président, Joseph Binz, Bruno Boschung, Raoul Girard, Nadine Gobet, Bernadette Hänni-Fischer, Markus Ith, Emmanuelle Kaelin Murith, Stéphane Peiry, Jacques Vial et Marie-Thérèse Weber-Gobet.

Projet de loi sur l'Office cantonal du matériel scolaire (octroi d'un statut autonome)

Gilbert Cardinaux, président, Moritz Boschung, Dominique Corminbœuf, Jacques Crausaz, Louis Duc, Christiane Feldmann, Yvan Hunziker, Patrice Jordan, Alfons Piller, Erika Schnyder et André Schoenenweid.

Rapport sur l'activité de l'Autorité de surveillance en matière de protection des données pour l'année 2006

Jean-Denis Geinoz, président, André Ackermann, Gabrielle Bourguet, Jacques Gavillet, Ueli Johnner-Etter,

Carl-Alex Ridoré, Jean-Claude Schuwey, Jean-Pierre Thürler et Marie-Thérèse Weber-Gobet.

Projet de loi modifiant la loi sur les agglomérations

André Ackermann, président, Pascal Andrey, Moritz Boschung, Charles Brönnimann, Antoinette de Weck, Christian Marbach, Christa Mutter, Carl-Alex Ridoré et Rudolf Vonlanthen.

Projet de loi adaptant certaines dispositions de la législation cantonale à la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons

Charly Haenni, président, Jean Bourgknecht, Pierre-Alain Clément, Jacques Crausaz, Christiane Feldmann, Yves Menoud, Pierre-André Page, Antoinette Romanens, Jean-Claude Rossier, Yvonne Stempfel-Horner et Marie-Thérèse Weber-Gobet.

Rapport N° 9 sur le postulat N° 296.05 Georges Godel/Jacques Morand (axe de liaison Romont-Vaulruz)¹

Discussion

Longchamp Patrice (PDC/CVP, GL). Je pense qu'il n'y a pas besoin de revenir sur l'importance de cet axe routier pour le sud de notre canton. Tout d'abord, je relève le travail et la rapidité avec lesquels le Service des ponts et chaussées a traité ce postulat déposé le 13 octobre 2005 par MM. Georges Godel et Jacques Morand, mais il est vrai aussi que nous attendions quelque chose depuis 1986.

Concernant le contournement de Vuisternens-devant-Romont, le tracé retenu ne semble pas être le meilleur et il soulève quelques points d'interrogation. En effet, plusieurs députés ont été abordés après le 19 mars 2007, date de la rédaction de ce rapport, afin de demander que cette voie de communication soit réexaminée. Nous prenons également note que le contournement de la ville de Romont n'est pas pris en compte dans le nouvel axe mais que le Service des ponts et chaussées réserve déjà les terrains nécessaires pour un futur tracé. Il en va de même avec la liaison en direction de Payerne, route cantonale qui a aussi son importance vers un autre accès autoroutier. Ce rapport se termine en nous annonçant qu'un message ainsi qu'un projet de décret seront transmis au Grand Conseil en 2008. Alors je me permets de demander à M. le Conseiller d'Etat Georges Godel s'il peut nous donner le programme de réalisation de cet axe de liaison Romont-Vaulruz.

Page Pierre-André (UDC/SVP, GL). Le groupe de l'Union démocratique du centre a pris connaissance du rapport concernant la liaison Romont-Vaulruz. Nous remercions les services de l'Etat pour l'étude de

ce nouveau projet et le Conseil d'Etat qui accepte la modification proposée.

Dans un ordre général, le groupe est satisfait de la proposition. Toutefois, certains éléments doivent encore être affinés, notamment l'accrochage de la route de Villaraboud, qui ne paraît pas optimal, l'arrivée dans le village de Vuisternens, qui diviserait une exploitation agricole alors qu'un remaniement parcellaire vient de se terminer. La dissolution a eu lieu il y a quinze jours. Et comme membre de la commission de classification de ce syndicat, je précise que celle-ci avait à l'époque écrit à la Direction pour réserver les terrains pour cette route. On nous avait répondu que ce projet n'était pas d'actualité. Heureusement que cela a évolué depuis!

Je suis très satisfait que le message intègre également l'accrochage de la route, à Chavannes-sous-Romont, qui donne accès à la route vers Payerne. Vous avez pu le lire hier matin dans la presse, le PAA de Romont va disparaître et d'autres entreprises s'implanteront certainement sur ce site. Je me permets cette petite parenthèse, M. le Commissaire, car j'avais déposé une question il y a huit ou neuf ans sur le réaménagement de la route Romont-Payerne, particulièrement dans les secteurs vaudois. Aujourd'hui, je suppose que le dossier a été quelque peu oublié. L'arrivée de l'aviation civile et le développement prévu de l'aérodrome de Payerne donnent une nouvelle chance à la région. Ne négligeons pas cette possibilité. Nous avons les atouts en main, ne perdons pas de temps! Je suis convaincu que ce développement sera un plus pour tout le canton. Alors les accès à cet aérodrome sont prioritaires. Avec ces quelques remarques, nous prenons acte de ce rapport et attendons de légères modifications.

Etter Heinz (PLR/FDP, LA). Mit den im Bericht Nr. 9 aufgezählten Varianten und Möglichkeiten sollten die dringenden Verkehrsprobleme des Glane-Bezirks behoben werden können, beziehungsweise sich wesentlich verbessern. Mit diesen Bemerkungen nimmt die Freisinnige Fraktion den Bericht zur Kenntnis.

Gavillet Jacques (PS/SP, GL). Quel titre pourrait-on donner au long feuilleton tourné depuis moult années entre Vaulruz et Romont: «Comme la grêle après les moissons» ou «Mieux vaut tard que jamais»? J'operais sans doute pour le deuxième proverbe sans trop réfléchir ou faire d'hypothèses sur la situation économique de la région glânoise au cas où cette liaison aurait été faite plus tôt. Il faut bien avouer qu'il est réjouissant de voir se pointer aujourd'hui le bout du tunnel.

En ce qui concerne Vuisternens, il existe plusieurs variantes: une à gauche, une à droite et celle, retenue, au centre. C'est ce qu'on appelle le consensus politique! Néanmoins, quelques voix se font entendre pour ne pas abandonner l'idée de la variante ouest avec l'ancrage de la route de Villaraboud, qui serait une sorte de clin d'œil pour la partie sud de la région glânoise. Quant au projet d'aménagement de la route de Chavannes, il apporte moins de nuisances et plus de sécurité. J'y vois également un signe positif en vue d'une liaison Romont-Payerne. Mais jusque-là, beaucoup d'eau coulera encore sous les ponts de la Glâne.

¹ Texte du rapport pp. 579 à 587.